

Paris, le 28 novembre 2011

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le conseil d'administration de Rémy Cointreau, réuni le 22 novembre 2011, a décidé en application des $13^{\mbox{\scriptsize eme}}$ et $15^{\mbox{\scriptsize eme}}$ résolutions de l'assemblée générale du 26 juillet 2011, de confier à un prestataire de services d'investissement un mandat afin de procéder à des achats d'actions de la société Rémy Cointreau SA dans la limite de 10% du capital sous déduction des actions auto-détenues et notamment de celles acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

Les actions ainsi acquises seront affectées aux objectifs (i) de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite prévue par la loi, et (ii) d'annulation, conformément au descriptif du programme de rachat publié dans le document de référence de Rémy Cointreau déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 juin 2011, tel que modifié par l'assemblée générale du 26 juillet 2011.

Le prestataire pourra acheter aux dates qu'il jugera opportunes un nombre maximal de 4.500.000 actions à des conditions de prix conformes au Règlement européen 2273/2003 du 22 décembre 2003 et au Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le présent programme de rachat expirera au plus tard le 26 janvier 2013. Rémy Cointreau se réserve le droit de suspendre l'exécution du programme de rachat en cas de changements stratégiques.

Le descriptif du programme de rachat (pages 55 et suivantes du document de référence exercice 2010/2011), ainsi que le communiqué relatif à la décision de l'assemblée générale du 26 juillet 2011, sont disponibles sur le site internet de la société www.remy-cointreau.com - rubrique "Information Financière".

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Rémy Cointreau. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Rémy Cointreau, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.remy-cointreau.com). Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

Contacts:

Analystes : Frédéric Pflanz – 01 44 13 44 34 Presse : Joëlle Jézéquel – 01 44 13 45 15